



Le monde associatif annonce un colloque pour repenser l'accueil des migrants

Le monde associatif annonce un colloque pour repenser l'accueil des migrants : Amnesty International, Attac, Cimade, Emmaüs, Médecins du monde, Secours catholique... Près de 260 associations de défense des droits de l'homme ont jugé « insuffisant » le « plan migrants » présenté le 12 juillet par le gouvernement. En conséquence, ces organisations ont pris la décision collégiale d'organiser d'ici à la fin de l'année un grand colloque sur la situation migratoire en France. Intitulée « Conférence nationale citoyenne sur la politique migratoire », cette réunion exceptionnelle a pour but d'identifier les grandes problématiques d'accueil des migrants et les moyens pour y répondre. À lire : Plan migrants, « une politique au coup par coup » pour la Cimade Rompre avec le terme « migrant économique » Selon les organisateurs, le premier objectif de la conférence sera de repenser la France comme « une terre d'accueil ». C'est-à-dire de donner plus de moyens aux bénévoles qui travaillent tous les jours sur le terrain auprès des migrants. Actuellement, « il n'y a aucune concertation, nos demandes n'ont pas été prises en compte par le gouvernement dans le plan présenté le 12 juillet », déplore Jean-François Dubost, juriste responsable de la protection des populations à Amnesty International. Le deuxième objectif affiché par les associations est « de rompre » avec la séparation « faite par l'État » entre réfugiés politiques et économiques. « Cette opposition est le fondement du plan migrant proposé par le gouvernement. Mais le terme économique ne renvoie à rien. Il sert juste à gommer la diversité des personnes migrantes. Cela a un côté très péjoratif, alors que beaucoup sont ici pour faire des études ou rejoindre leur famille », poursuit Jean-François Dubost. La rétention administrative en cause Le troisième axe de travail de la conférence concernera la question de la rétention administrative. Les associations souhaitent que le gouvernement réfléchisse à des pistes alternatives à ce qu'elles qualifient de passage par la case « prison » pour certains étrangers en situation illégale (sous le coup d'une procédure de reconduite). « Il existe beaucoup d'autres pratiques dans le monde dont le gouvernement français aurait pu s'inspirer », commente Jean-François Dubost. Enfin, le collectif d'association entend affirmer son engagement contre le fait que porter secours aux migrants soit considéré comme « un délit », en référence, entre autres, à l'affaire Cédric Herrou, ce militant poursuivi par la justice pour avoir hébergé et transporté des sans-papiers dans la région de Nice. RELIRE : La Commission des droits de l'homme réclame la fin du « délit de solidarité » Les organisateurs espèrent que des « recommandations découleront de l'affirmation de ces principes et valeurs communes ». Et pourquoi pas, « qu'elles aboutiront à des travaux parlementaires », conclut Jean-François Dubost.